

Invitation Sainte-Foy 2018



Invitation Sainte-Foy 2018

3 mars 2018

PEPS de l'Université Laval

Gymnase 1305-ABC,
2300 rue de la Terrasse
Québec, (Qc) G1V 0A6



Aux superviseurs, directeurs techniques, entraîneurs, athlètes, parents et amis, vous êtes cordialement invités à participer à notre compétition interrégionale **Invitation Sainte-Foy 2018**.

Date de la compétition	Date limite d'inscription
Samedi 3 mars 2018	Mercredi 28 février 2018 (minuit) Aucune inscription sur place Limite de 300 inscriptions

Modalités d'inscription

Coûts

Membres de la F.Q.T.: 35\$ - 45\$

Voir sommaire des inscriptions

Vous devez **obligatoirement** vous inscrire via le site Web de la Fédération québécoise de taekwondo www.taekwondo-quebec.ca

N.B. Le **poids** (kg) est **obligatoire** sur les formulaires d'inscription et lors de l'inscription en ligne.

Paiement et formulaires :

Vous devez nous faire parvenir par courrier le sommaire des inscriptions et l'enregistrement des entraîneurs et accompagnateurs avec le paiement complet par chèque ou mandat poste payable à : **Club de taekwondo de Sainte-Foy**

À l'**adresse** suivante : Invitation Sainte-Foy / inscription
1000, rue du Joli Bois
Québec (Québec) G1V 3Z6

Informations sur la compétition

Lieu Gymnase 1305-ABC du PEPS de l'Université Laval
2300 rue de la Terrasse, Québec, (Qc) G1V 0A6
(voir cartes ci-jointes)

Admission Adultes : 8\$
Enfants 5 à 12 ans : 4 \$
Enfants 5 ans et moins : Gratuit

Informations supplémentaires **Téléphone** : (418) 654-4079 (répondeur)
Courriel : informations@taekwondo-sainte-foy.com

Nous vous encourageons à utiliser le courriel pour toute communication

► ACCRÉDITATION

Les cartes d'accréditation seront produites pour les personnes dûment enregistrées (participants, entraîneurs, accompagnateurs) et seront distribuées le matin avant le début de la compétition.

► ACCÈS À L'AIRE DE COMBAT

L'accès à l'aire de combat est strictement réservé aux athlètes et entraîneurs accrédités par les clubs dûment enregistrés. L'aire d'échauffement est accessible aux accompagnateurs dûment enregistrés. Les athlètes qui ont terminé leurs combats sont invités à quitter l'aire de combat. Ces mesures visent à assurer la meilleure visibilité possible aux spectateurs. Tout manquement annulera votre droit d'accès.

► ENTRAÎNEURS

Les entraîneurs québécois doivent être accrédités par la Fédération Québécoise de Taekwondo. Une tenue vestimentaire appropriée est exigée. La préinscription est obligatoire (un seul formulaire par école). Le ratio de 1 entraîneur pour 5 athlètes est suggéré.

► PESÉE

Les athlètes sont pesés en dobok, le jour de la compétition.

► ÉPREUVES

Combat en simple élimination et **combat pour la médaille de bronze**.

► REMBOURSEMENT

Aucun remboursement des frais d'inscription excepté dans le cas où aucun combat ne peut être offert à un participant présent.

► CATÉGORIES

Ceintures jaune à rouge barre noire, U7 à U9, jeune, cadet, junior, senior et 35 et +. Les ceintures noires de niveau récréatif sont des athlètes qui ne participent pas aux compétitions de sélection en vue des championnats canadiens ou de niveau supérieur.

INFORMATIONS

Les catégories qui auront accès aux plastrons électroniques sont : Jeune bleue et plus, Cadet et Junior Divisions Jaune à Noire.

Les **règlements de la Fédération Québécoise de Taekwondo du Québec** s'appliquent pour les combats.

► CONTACT AU VISAGE

Aucun contact au visage n'est permis pour les compétitions de niveau participatif.

► CONSOLIDATION

La consolidation consiste à monter un athlète dans une division de ceinture ou de poids supérieure lorsqu'aucun adversaire ne peut lui être assigné dans sa division. La consolidation se fait suivant les règlements de la Fédération Québécoise de Taekwondo et requiert l'accord de l'entraîneur de l'athlète concerné. Toutefois, aucune consolidation d'une division sans contact au visage ne peut être faite vers une division où le contact au visage est permis.

Invitation Sainte-Foy 2018

GROUPES D'ÂGE ET DIVISIONS DE CEINTURES

Groupes d'âge	Année de naissance
U7	2012-2011
U9	2010-2009
Jeune / Poom C	2008-2007
Cadet / Poom B	2006-2005-2004
Junior / Poom A	2003-2002-2001
Senior	2000-1983
35 & +	1982 et moins

Division 4	Division 3	Division 2	Division 1
Jaune	Verte	Bleue	Rouge
Barre verte	Barre bleue	Barre rouge	Barre noire

HORAIRE DE LA COMPÉTITION

CATÉGORIE	PESÉE	DIVISION	COMBAT
U7	8h30	9h00	9h30
U9 Jaune	8h45	9h15	9h45
U9 Autres	9h00	9h30	10h15
JEUNES Jaune-verte	9h30	10h00	10h30
JEUNES Bleue – Rouge – Poom C	10h15	10h45	11h15
CADETS Jaune	11h15	11h45	12h15
CADETS Verte	11h30	12h00	12h30
CADETS Bleue	12h00	12h30	13h00
CADETS Rouge – Poom B	12h30	13h00	13h30
JUNIORS Couleurs - Poom A	13h00	13h30	14h00
SENIORS et 35+	13h30	14h00	14h30

Horaire **préliminaire**: L'horaire **officiel** sera confirmé le 2 mars sur le site de la Fédération Québécoise de taekwondo si différent de celui-ci.

DURÉE DES COMBATS

Groupes d'âge (année de naissance)	Ceintures	Nombre de rondes	Durée (secondes)	Repos (secondes)
U7 & U9 (2009 à 2012)	Toutes	2	60	30
Jeune (2007-2008)	Jaune à Verte II	2	60	30
Jeune (2007-2008)	Bleue à Noire	3	60	30
Cadets (2004 à 2006)	Jaune à Noire	3	60	30
Junior (2001 à 2003)	Jaune à Noire	3	60	30
Senior (1983 à 2000)	Jaune à Noire	2	120	60
Senior 35 + (1982 et moins)	Toutes	2	90	45

PLASTRONS ÉLECTRONIQUES : 3 rondes de 60 secondes et 30 secondes de repos



► ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

- L'athlète doit fournir son propre équipement.
- Dobok complet avec la ceinture de couleur reconnue par la F.Q.T.
- Plastron réversible (bleu/rouge), de grandeur appropriée (modèle couvrant les épaules et le dos du participant).
- Casque blanc ou de couleur assortie au plastron.
- Protecteur buccal (transparent ou blanc) obligatoire à partir de la catégorie CADET (pour les couleurs) et pour toutes les ceintures noires.
- Protège avant-bras, sous le dobok. Protecteurs en coton permis pour les groupes d'âge U7, U9 et JEUNE de niveau ceintures jaune à verte.
- Gants de protection approuvés ou équivalents WTF (blanc ou couleur assortie à celle du plastron) pour toutes les ceintures noires. Gants ITF ou de style boxe interdits.
- Coquille sous le dobok (hommes et femmes).
- Protège-tibia sous le dobok. Protecteurs en coton non permis.
- Protège-pied couvrant le dessus du pied obligatoire pour tous. Les chaussons sont permis. Les protecteurs en coton sont acceptés pour les groupes d'âge U7 et U9. Protecteurs ITF interdits.
- Pour les niveaux JEUNE ceinture bleue à noire ainsi que CADET et JUNIOR, ceintures jaunes à noires, les chaussons pour plastrons électroniques de marque Daedo sont

obligatoires. Plastrons électroniques fournis par la F.Q.T.

► ÉQUIPEMENTS ACCEPTÉS

Seuls les équipements approuvés par la W.T.F. et la F.Q.T. sont autorisés lors d'une compétition. D'autres équipements sont autorisés pour une protection supplémentaire tels que :

- Protection avant-bras, sous le dobok, avec protège-coude.
- Protection pour les genoux, sous le dobok, doivent être en tissus, sans parties en métal ni en plastique.

Tous les vêtements religieux qui ont reçu l'approbation de la Fédération Mondiale de Taekwondo sont désormais tolérés sous le casque et le dobok.

► ÉQUIPEMENTS REFUSÉS

- Les colliers, bracelets, montres, bagues, piercings avec attache de métal doivent être enlevés, sans exception.
- Les souliers d'entraînement ne sont pas acceptés pour les combats.

► LUNETTES

Seule la lunette de sport sécuritaire est autorisée (style squash, verre et monture en plastique "arrondie"). Il est noté que toute lunette de type conventionnel sera refusée.

Dans le cas où un compétiteur ne peut combattre sans ses lunettes personnelles et n'ayant pas de lunette de sport sécuritaire : il sera déclaré perdant sans combattre (si sa catégorie a déjà commencé les combats). L'organisation n'aura pas à rembourser ses frais d'inscription.

Sommaire des inscriptions de votre club

Nom du club _____

Nom de l'entraîneur _____

Numéro de téléphone _____

Nombre d'athlètes plastron régulier			
	Nombre	Tarif	Total
Athlètes U7, U9, Jeune Jaune et Verte, Sénior, 35 ans et +		X 35\$	= \$
Nombre d'athlètes plastron électronique			
	Nombre	Tarif	Total
Athlètes Jeune Bleue et plus, Cadet & Junior (div. 4 et +).		X 45\$	= \$
Total	Nombre	Total	
<i>Totalisez le nombre d'athlètes et reportez le total du coût</i>		\$	

Adresse de retour : Club de taekwondo de Sainte-Foy
 Invitation Sainte-Foy / inscription
 1000, rue du Joli Bois
 Québec (Québec) G1V 3Z6

Enregistrement des entraîneurs et des accompagnateurs de votre club

Les entraîneurs attitrés respectivement pour vos athlètes :

1 entraîneur pour 5 athlètes

Nom	Grade	Numéro de téléphone

Deux accompagnateurs par club **permis** à l'air de réchauffement seulement (inscription obligatoire)

Nom

Entraîneur en chef

Numéro de téléphone

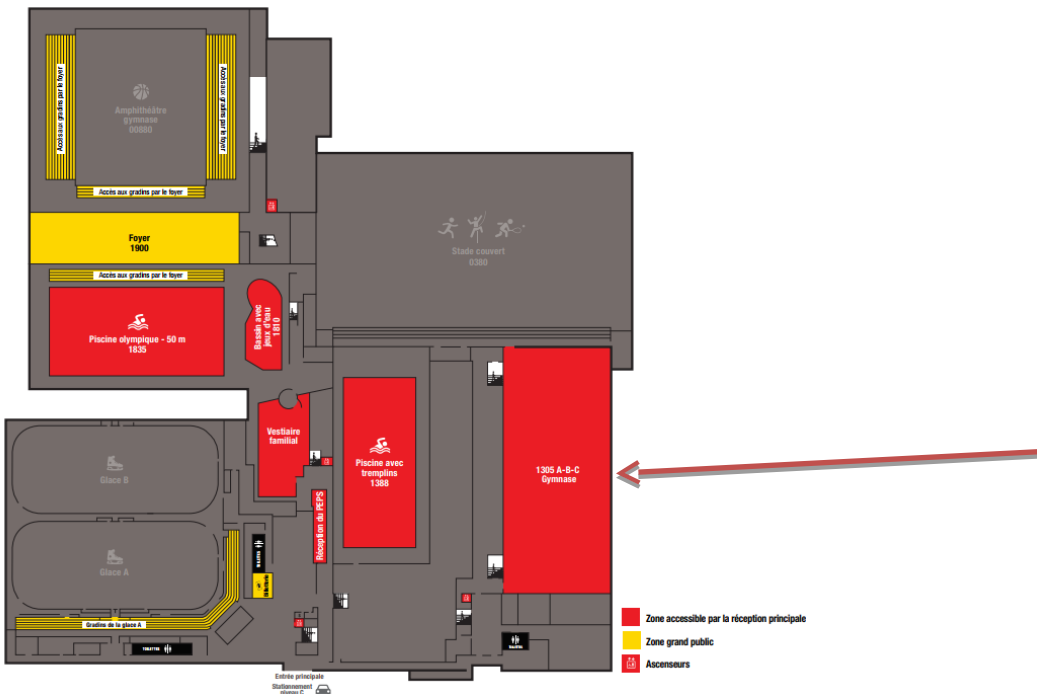
Nom du club

PLANS

PEPS de l'université Laval : [Lien google map](#)



Local de la compétition (1305 ABC) : [lien plan du niveau 1 du PEPS](#)



Hébergement: Nous vous suggérons de visiter le site de Choice Hotels, pour la Ville de Québec : <http://www.choicehotels.ca/fr>